

Séance ordinaire du 4 juillet 2016

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tenue le 4 juillet 2016, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Richard Lapointe
 Martin Voyer Sylvain Lavoie
 André Fortin Lévis Duchesne

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : La directrice générale, Marie-Hélène Boily
 Le greffier, Mario Bouchard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 156.07.2016 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016.
4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Approbation de la liste des comptes.
 - 4.1.2. Avis de motion – Adoption d'un règlement – Programme de revitalisation applicable à certains secteurs de la municipalité favorisant certaines catégories d'immeubles.
 - 4.1.3. Avis de motion – Adoption d'un règlement d'emprunt d'un montant de 700 000 \$ pour de la signalisation, de l'asphaltage et autres travaux d'infrastructures.
 - 4.1.4. Radiation de créances irrécouvrables.
 - 4.1.5. Motion de félicitations monsieur Marc-André Claveau – Récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec pour la jeunesse.
 - 4.2. Gestion du territoire :
 - 4.2.1. Octroi d'un contrat à Pompe Saguenay – Réparation d'une pompe station d'eaux usées Jules Lamy – Appropriation des sommes à la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018;
 - 4.2.2. Octroi d'un contrat à Pompe Saguenay – Installation de sondes de niveau aux stations de pompage - Appropriation des sommes à la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018;
 - 4.2.3. Octroi d'un contrat DC Com – Remplacement d'une Vanne de réduction de pression d'eau potable intersection de la route 169 et de la route St-André - Appropriation des sommes à la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.
 - 4.2.4. Octroi d'un contrat aux entreprises Rosario Martel inc. – Travaux de remplacement du platelage du pont P-09968 – Appropriation des sommes au fonds carrières et sablières.
 - 4.2.5. Demande ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Sécurité route 169.
 - 4.2.6. Vente d'un terrain résidentiel – Monsieur Jean-Pierre Voyer et madame Camille Vézina – 520, rue des Prés.

4.2.7. Octroi d'un contrat à Environnement CA - Suivi des travaux réalisés dans le cadre du plan d'intervention visant à réduire l'eutrophisation des lacs à la-Croix.

4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :

4.3.1. Autorisation de signataires – Protocole d'entente à intervenir avec la Véloroute des Bleuets – Entretien du réseau associé « Horst de Kénogami » Coordination de l'entretien « saison 2016 ».

4.3.2. Autorisation d'un signataire – Contrat à intervenir avec Monde urbain Network et Créologik Publicité inc. – Journée d'animation avec une équipe de disc-jockey au site du Rigolet et autorisation de l'activité en vertu du règlement no 1000-07.

4.3.3. Autorisation de signataires - Addenda au contrat de concession du Rigolet 2016-2019 intervenu avec la compagnie 9257-3856 Québec inc.

4.3.4. Adoption du plan d'action 2016-2019 de la politique familiale municipale.

4.3.5. Dépôt d'une demande de subvention au Programme PIC150 – Phase 9 du développement du site de l'arboretum de la presqu'île Croft – Création d'un milieu humide pour la conservation de la Sauvagine.

4.3.6. Dépôt d'une demande de subvention au programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets plan d'action de la politique municipalité amie des aînés.

4.4. Rapport des activités du conseil :

4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.

5. Dépôt de la correspondance.

6. Affaires nouvelles :

6.1 Guichet automatique Desjardins secteur de Lac-à-la-Croix;

6.2 Festi-Vélo – Invitation population.

7. Période de questions des citoyens.

8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 157.07.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2016

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.2 AVIS DE MOTION ADOPTION D'UN RÈGLEMENT – PROGRAMME DE REVITALISATION APPLICABLE À CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ FAVORISANT CERTAINES CATÉGORIES D'IMMEUBLES

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement visant l'adoption d'un programme de revitalisation applicable à certains secteurs de la municipalité favorisant certaines catégories d'immeubles.

4.1.3 AVIS DE MOTION ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 700 000 \$ POUR DE LA SIGNALISATION, DE L'ASPHALTAGE ET AUTRES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR DIVERSES RUES DU TERRITOIRE

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement d'emprunt décrétant un emprunt d'un montant de 700 000 \$ pour des travaux de signalisation, d'asphaltage et autres travaux d'infrastructures sur diverses rues du territoire.

4.1.4 159.07.2016 RADIATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Considérant le rapport préparé par la trésorière adjointe concernant la recommandation de radier certains comptes à recevoir irrécouvrables en date du 31 décembre 2015;

Considérant que ces comptes sont déjà provisionnés dans les états financiers 2015 de la Ville.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser le service de la trésorerie à procéder à la radiation de certains comptes à recevoir en date du 31 décembre 2015 qui totalisent la somme de 434 \$, le tout en référence au document déposé le 6 avril 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 160.07.2016 MOTION DE FÉLICITATIONS MONSIEUR MARC-ANDRÉ CLAVEAU – RÉCIPiendaIRE DE LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC POUR LA JEUNESSE

Monsieur le conseiller Evans Potvin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de monsieur Marc-André Claveau, lequel recevait le 28 mai dernier, la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse offerte par l'honorable J. Michel Doyon afin de souligner son engagement scolaire et communautaire lors de son baccalauréat à l'École de technologie supérieure, maintenant étudiant à la maîtrise en aérospatial.

Adoptée à l'unanimité

4.2 GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 161.07.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À POMPE SAGUENAY – ACHAT D'UNE POMPE STATION D'EAUX USÉES JULES LAMY – APPROPRIATION DES SOMMES À LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

D'accorder le contrat d'achat d'une pompe à la station d'eaux usées Jules Lamy à Pompe Saguenay pour la somme de 7 813 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 25 mai 2016;

D'approprier cette somme à la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 162.07.2017 OCTROI D'UN CONTRAT À POMPE SAGUENAY – INSTALLATION DE SONDAS DE NIVEAU AUX STATIONS DE POMPAGE – APPROPRIATION DES SOMMES À LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

D'accorder le contrat d'installation de sondes de niveau aux stations de pompage St-André, Brassard et des Prés à Pompe Saguenay pour la somme de 8 554,26 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 22 juin 2016;

D'approprier cette somme à la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3 163.07.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À DC COM – REMPLACEMENT D'UNE VANNE DE RÉDUCTION DE PRESSION D'EAU POTABLE INTERSECTION DE LA ROUTE 169 ET DE LA ROUTE ST-ANDRÉ – APPROPRIATION DES SOMMES À LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe:

D'accorder le contrat de remplacement d'une vanne de réduction de pression d'eau potable à l'intersection de la route 169 et de la route St-André à DC Com pour la somme de 4 980 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 17 juin 2016;

D'approprier cette somme à la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 164.07.2016 OCTROI D'UN CONTRAT AUX ENTREPRISES ROSARIO MARTEL INC. TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PLATELAGE DU PONT P-09968 – APPROPRIATION DES SOMMES AU FONDS CARRIÈRES ET SABLIERES

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie :

D'accorder à l'entreprise Rosario Martel inc. le contrat de remplacement du platelage du pont P-09968 pour la somme de 17 700 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 12 mai 2016, option 2.

D'approprier cette somme au fonds carrières et sablières.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 165.07.2016 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – SÉCURITÉ ROUTE 169

Considérant que depuis plusieurs années, la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix travaille pour améliorer la sécurité de son réseau routier municipal;

Considérant que des citoyens interpellent régulièrement les responsables municipaux pour des problèmes vécus avec certaines intersections sur la route 169;

Considérant le rapport déposé par monsieur Alain Lebrun, ingénieur en Génie civil en novembre 2013 relatif à la validation de la fonctionnalité et de la sécurité des intersections municipales avec la route 169;

Considérant qu'à ce jour, la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix constate qu'il y a encore de nombreux accidents, dont malheureusement un accident mortel survenu au cours du dernier mois.

À ces causes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

De réitérer auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports l'ensemble des problèmes vécus sur la route 169, dont entre autres :

- Intersection route 169 / rue Plourde (sécurité de la sortie)

- Secteur du 4 voies, incluant l'éclairage du secteur Lar Marchinerie et le prolongement du 4 voies
- Secteur du banc de sable vs zones de dépassement
- Intersection route 169 / 2^e rang Ouest / rue Villeneuve
- Éclairage de la route 169 (courbe après la rue Villeneuve, direction Desbiens)
- Réduction de la vitesse à 70 km jonction routes 169/170 jusqu'à la jonction routes 169 et St-André

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 **166.07.2016** **VENTE D'UN TERRAIN RÉSIDENTIEL – MONSIEUR JEAN-PIERRE VOYER ET MADAME CAMILLE VÉZINA – 520, RUE DES PRÉS**

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne :

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix vende à monsieur Jean-Pierre Voyer et madame Camille Vézina le terrain résidentiel situé au 520, rue des Prés.

SUPERFICIE TOTALE : **1 318,30** mètres carrés (14 190,18 pieds carrés)

Cette vente est faite au prix de 13,455 \$ / m² (1,25 \$ / p²) pour la somme de 17 737,73 \$ plus les taxes applicables aux conditions énoncées dans l'offre d'achat intervenue entre les parties le 16 juin 2016, dont celle-ci fait partie intégrante de la présente résolution. Le maire, monsieur Lawrence Potvin et le greffier, monsieur Mario Bouchard, sont autorisés à signer le contrat de vente à cette fin, pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 **167.07.2016** **OCTROI D'UN CONTRAT À ENVIRONNEMENT CA – SUIVI DES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PLAN D'INTERVENTION VISANT À RÉDUIRE L'EUTROPHISATION DU LAC À LA-CROIX**

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accorder à Environnement CA le contrat de suivi des travaux réalisés dans le cadre du plan d'intervention visant à réduire l'eutrophisation du lac à la-Croix pour la somme de 1 980 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 13 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

4.3 **CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

4.3.1 **168.07.2016** **AUTORISATION DE SIGNATAIRES – PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA VÉLOROUTE DES BLEUETS – ENTRETIEN DU RÉSEAU ASSOCIÉ « HORST DE KÉNOGAMI » COORDINATION DE L'ENTRETIEN « SAISON 2016 »**

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser monsieur Lawrence Potvin, maire et madame Marie-Hélène Boily, directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix un protocole d'entente à intervenir avec la Véloroute des Bleuets relatif à l'entretien du réseau associé « Horst de Kénoгами » coordination de l'entretien « saison 2016 ». Ce protocole fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 **169.07.2016** **AUTORISATION D'UN SIGNATAIRE – CONTRAT À INTERVENIR AVEC MONDE URBAIN NETWORK ET CRÉOLOGIK PUBLICITÉ INC. – JOURNÉE D'ANIMATION AVEC UNE ÉQUIPE DE DISC-JOCKEY AU SITE DU RIGOLET ET AUTORISATION DE L'ACTIVITÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 1000-07**

- Comité de vérification des comptes de la Ville
- Réunions comité du Festi-Vélo
- Comité MADA
- Conseil d'administration Camp musical
- Conseil d'administration Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud
- Réunions MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Sous-comité Développement économique avec Ville d'Alma
- Réunion avec Rio Tinto Alcan sur le dossier des berges
- Rencontre avec les représentants de la Firme Malette
- Rencontres de citoyens
- Représentation au golf de la Chambre de commerce Lac-Saint-Jean
- Représentation au gala annuel de l'Ordre des Bleuets

4.4.1 174.07.2016 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNÉES ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences #12municipales, le versement suivant :

| Demandeur | Demande | Montant accordé |
|--|---|--|
| Solican Lac-Saint-Jean-Est | Tournoi de golf jeudi 25 août | Participation de monsieur le maire au coût de 150 \$ |
| Centraide | Contribution corporative 2016 | 200 \$ |
| Traversée du lac Saint-Jean | Représentation | Participation de monsieur le maire |
| Chevaliers de Colomb Conseil Jean Dequen 3066 | Contribution à la restauration du monument Sacré-Cœur 78, rue Saint-André | 500 \$ |

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 GUICHET AUTOMATIQUE DES JARDINS SECTEUR DE LAC-À-LA-CROIX

Suite au bris d'équipements du guichet automatique du secteur de Lac-à-la-Croix et des inconvénients pour les citoyennes et citoyens, monsieur le maire rencontrera le directeur général de la Caisse des Cinq cantons au cours des prochains jours.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- ✓ Problématique pour les camions remorques de circuler au coin des rues St-Louis et St-Jean lorsque des voitures sont stationnées en bordure de la rue St-Louis;
- ✓ Tarification ordures et récupération aux résidents saisonniers du secteur de la route de la Montagne;

- ✓ Problématique de l’affichage directionnel pour le Hors de Kénogami et la Vélo-route des Bleuets à l’intersection des rues St-Jean-Baptiste et St-Georges;
- ✓ Implantation du nouveau bâtiment sanitaire au quai municipal;
- ✓ Herbes le long des trottoirs à couper.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 55, l’ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier